

***Droit
comptable***

Le passage aux normes IFRS : quelles normes applicables ? ¹

CATHERINE DENDAUW ²

*Conseiller scientifique du Conseil supérieur des Professions économiques
Chargé de cours invité de l'UCL & des FUNDP de Namur
Membre de la Commission des normes comptables*

L'Union européenne impose, au travers de l'article 4 de son règlement (CE) 1606/2002 du 19/07/2002 (JOCE 11/09/02), pour chaque exercice commençant le 1^{er} janvier 2005 ou après cette date, aux sociétés régies par le droit national d'un État membre « de préparer leurs comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales adoptées dans le cadre de la procédure prévue à l'article 6, paragraphe 2, si, à la date de clôture de leur bilan, leurs titres sont admis à la négociation sur le marché réglementé d'un État membre au sens de l'article 1^{er}, point 13, de la directive 93/22/CEE du Conseil du 10 mai 1993 concernant les services d'investissement dans le domaine des valeurs mobilières ».

Le passage aux normes IFRS s'accompagne de la publication, dans le Journal officiel de l'Union européenne, de la traduction des différentes normes IFRS et de leurs interprétations

dans les différentes langues de l'Union européenne. Fin février 2005, 8 règlements contenant des traductions de ces normes comptables internationales ont été publiés dans le journal officiel :

- Règlement (CE) 1606/2002 du 19/07/2002 (JOCE 11/09/02)
- Règlement (CE) 1725/2003 du 29/09/2003 (JOUE 13/10/03)
- Règlement (CE) 707/2004 du 06/04/2004 (JOUE 17/04/04)
- Règlement (CE) 2086/2004 du 19/11/2004 (JOUE 09/12/04)
- Règlement (CE) 2236/2004 du 29/12/2004 (JOUE 31/12/04)
- Règlement (CE) 2237/2004 du 29/12/2004 (JOUE 31/12/04)
- Règlement (CE) 2238/2004 du 29/12/2004 (JOUE 31/12/04)
- Règlement (CE) 211/2005 du 04/02/2005 (JOUE 11/02/05).

Force est cependant de constater que la publication des normes comptables internationales – et ce en particulier dans

le journal officiel du 31 décembre 2004 – pose problème dans la mesure où les normes publiées n'ont pas été coordonnées. Par conséquent, il convient d'examiner les différentes normes publiées mais également les annexes à ces normes modifiant d'autres normes comptables internationales. A titre d'exemple, la norme IFRS 1 a été modifiée à 9 reprises depuis sa publication dans le journal officiel du 17 avril 2004 !

Le tableau ci-après a été conçu de manière à permettre d'identifier aisément les dispositions relatives à chaque norme IFRS qui ont fait l'objet d'adaptations et de retrouver aisément dans les diverses publications officielles les pages à consulter.

Dans la première colonne figure le renvoi à la norme concernée (par exemple, la norme IAS 1 qui sert de référence est celle publiée dans le Journal officiel de l'Union européenne du

31 décembre 2004, aux pages 4 à 27 du numéro L394).

La deuxième colonne permet d'identifier si cette norme a été publiée ou non dans le Journal officiel de l'Union européenne du 31 décembre 2004 (dans l'affirmative, on retrouvera la mention « new » ; dans la négative, on retrouvera la mention « old ») ainsi que l'année d'adoption par l'IASB de la norme.

La troisième colonne reprend toutes les modifications à apporter au texte de base auquel il est fait référence dans la première colonne (par exemple, 3 paragraphes de la norme IAS 1 ont été modifiés par la norme IFRS 5) ainsi que la référence exacte du texte (pour ce même exemple, on peut identifier que la norme IFRS a été publiée dans le numéro L392 du Journal officiel de l'Union européenne du 31 décembre 2004 et que les modifications figurent en page 74).

La quatrième colonne reprend la liste des dispositions publiées (normes et/ou interprétations) antérieurement dans le Journal officiel de l'Union européenne qui ont été abrogées.

La cinquième et dernière colonne reprend la liste des modifications apportées par la norme concernée aux autres normes comptables internationales.

Les renvois aux dispositions dans les troisième et cinquième colonnes sont marqués :

- en caractères gras lorsqu'il s'agit d'une modification de disposition ;
- en caractères gras et soulignés lorsqu'il s'agit d'un ajout de disposition ;
- en caractères italique lorsqu'il s'agit d'une suppression de disposition.

Certains renvois aux dispositions dans les troisième et cinquième colonnes figurent également en caractère barré. Tel est le cas des dispositions qui ont été intégrées directement dans les normes publiées dans le Journal officiel de l'Union européenne.

Les normes ou interprétations qui ont été supprimées par une disposition publiée dans le Journal officiel de l'Union européenne sont aisément identifiables dans la mesure où elles apparaissent avec un fond gris (première colonne).

Il va de soi que ce tableau n'est pas pertinent pour les personnes qui se basent sur l'ouvrage³ coordonné des normes comptables internationales publié par l'IASB.

Un nombre de textes seront encore publiés prochainement dans le Journal officiel de l'Union européenne :

- la norme IAS 19 a été révisée par l'IASB le 16 décembre 2004 ;
- la norme IFRS 6 a été adoptée par l'IASB le 9 décembre 2004 ;
- l'interprétation IFRIC 2 a été adoptée par l'IASB le 25 novembre 2004 ;

- l'interprétation IFRIC 3 a été adoptée par l'IASB le 2 décembre 2004 ;
- l'interprétation IFRIC 4 a été adoptée par l'IASB le 2 décembre 2004 ;
- l'interprétation IFRIC 5 a été adoptée par l'IASB le 16 décembre 2004.

Notes

- ¹ Cet article a été publié, en mars 2005, dans la revue *Comptabilité & Fiscalité Pratique* des Editions Kluwer.
- ² Cette contribution n'engage pas les institutions pour lesquelles l'auteur travaille.
- ³ International Accounting Standards Board, *International Financial Reporting Standards 2004*, IASCF Publications Department, London, 2250 p. (ISBN 1-904230-44-X).

Normes

Légende :

Gras = Modification d'une disposition ancienne

Gras + souligné = Ajout d'une nouvelle disposition

Italique = Suppression d'une disposition ancienne

~~Barrré~~ = Changement dont il ne convient pas de tenir compte.

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
IAS 1 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.4-27)	New 2003	IFRS 5 (IAS 1.68 , 1.68A , 1.81 & 1.87) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.74)	IAS 1 (Old) - 1997	Généralité (A 1)
				IAS 12.69 & 12.70
				IAS 19.23
				IAS 34.5 , 34.12 & 34.13
				IAS 35.39 & 35.40 (actuellement IFRS 5)
				IAS 41.39 & 49.53
				SIC 32.5
IAS 2 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.28-35)	New 2003	N.A.	IAS 2 (Old) - 1993	IAS 14.22
			SIC 1	
IAS 7 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.31-41)	Old 1992	IAS 8 (IAS 7.29 & 7.30) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.48)		
		IAS 21 (IAS 7.25 & 7.26) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.107)		
IAS 8 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.36-53)	New 2003	N.A.	IAS 8 (Old) - 1993	IAS 7.29 & 7.30
			SIC 2	IAS 12.62 , 12.80 , <i>12.81(b)</i> & <i>12.83</i>
			SIC 18	IAS 14.8 , 14.16 , 14.60 , 14.77 & 14.78
				IAS 19.131 , 19.142 & 19.160
				IAS 20.20 , 20.21 & 20.22
				IAS 22.100 (actuellement IFRS 3)
				IAS 23.30
				IAS 34.17 , 34.24 , 34.25 , 34.27 , 34.43 & 34.44
				IAS 35.41 , 35.42 & 35.50
				IAS 36 <i>Introd. § 13</i> , IAS 36.120 & 36.121
				IAS 37.94
				IAS 38.120
				SIC 12 (entrée en vigueur)
				SIC 13 (entrée en vigueur)
				SIC 21 (entrée en vigueur)
				SIC 25 (entrée en vigueur)
	SIC 27 (entrée en vigueur)			
	SIC 31 (entrée en vigueur)			
	IFRS 1 (Annexe A - définition de « IFRS » + généralité (A21))			
	Généralités (A 22 & A 23)			

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
IAS 10 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.54-59)	New 2003	IFRS 5 (IAS 10.22) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.74-75)	IAS 10 (Old) - 1999	IAS 22-97 (actuellement IFRS 3)
				IAS 35-32 (actuellement IFRS 5)
				IAS 37 Introd. § 18, 37.75 & 37.96
				Généralité (A 4 - titre)
IAS 11 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.54-61)	Old 1993	N.A.		
IAS 12 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.61-87)	Old 2000	IAS 1 (IAS 12.69 & 12.70) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.26)		
		IAS 8 (IAS 12.62, 12.80, 12.81 (b) & 12.83) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.48)		
		IAS 21 (Introd. § 1, IAS 12.41 & 12.62) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.107)		
		IAS 39 (IAS 12.20) (JOUE 9/12/04 - L361 - p.61)		
		IFRS 2 (IAS 12.57, 12.68A, 12.68B & 12.68C) (JOUE 11/02/05 - L41 - p.24)		
IAS 12 (suite)		IFRS 3 (Introduction §§ 1, 6 & 9, Objectif § 3, IAS 12.15, 12.18, 12.19, 12.21, 12.21A, 12.21B, 12.22, 12.24, 12.26, 12.32, 12.58, 12.66, 12.67, 12.68 & 12.68C) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.27-31)		
IAS 14 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.88-104)	Old 1997	IAS 2 (IAS 14.22) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.35)		
		IAS 8 (IAS 14.8, 14.16, 14.60, 14.77 & 14.78) (JOUE 31/12/04 - L394 - pp.48-49)		
		IAS 16 (IAS 14.21) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.73)		
		IFRS 3 (Introd. § 2, IAS 14.19 & 14.21) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.31-32)		
		IFRS 5 (IAS 14.52, 14.52A, 14.67) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.75)		
IAS 15 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.104-108)	Old 1994			
		Abrogation en décembre 2003 - JOUE 31/12/2004 - L394 - p.2		

Droit comptable

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
IAS 16 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.60-82)	New 2003	IFRS 2 (IAS 16.6) (JOUE 11/02/05 - L41 - p.24)	IAS 16 (Old) - 1998	IAS 14.21
		IFRS 3 (IAS 16.64) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.32)	SIC 6	IAS 36.4, 36.9, 36.34, 36.37, 36.38, 36.41, 36.42, 36.59, 36.96 & 36.104
		IFRS 5 (IAS 16.3, 16.55, 16.73 & 16.79) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.75-76)	SIC 14	IAS 37.14
			SIC 23	IAS 38 Introd. § 7, IAS 38.7, 38.18, 38.18A, 38.24, 38.24A, 38.24B, 38.24C, 38.24D, 38.34, 38.34A, 38.34B, 38.35, 38.54, 38.60, 38.61, 38.62, 38.76, 38.77, 38.79, 38.80, 38.88, 38.89, 38.90, 38.93, 38.93A, 38.94, 38.95, 38.103, 38.104, 38.104A, 38.104B, 38.104C, 38.105, 38.106, 38.107, 38.111, 38.113, 38.121A
			IFRS 1.24 SIC 13.5 & 13.6 + entrée en vigueur SIC 21.3, 21.4 & 21.5 SIC 32.9	
IAS 17 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.83-96)	New 2003	IFRS 5 (IAS 17.41 A) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.76)	IAS 17 (Old) - 1997	N.A.
IAS 18 (JOUE 13/10/03 L261 pp.131-137)	Old 1993	IAS 39 (IAS 18.30 & 18.31) (JOUE 9/12/04 - L363 - p.61)		
		IFRS 4 (IAS 18.6) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.60)		
IAS 19 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.137-178)	Old 2002	IAS 1 (IAS 19.23) (JOUE 31/12/04 - L394 - p. 26)		
		IAS 8 (IAS 19.131, 19.142 & 19.160) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.49)		
		IFRS 2 (Introd. § 2 & § 11, IAS 19.1, 19.3, 19.4, 19.7, 19.22, 19.144 à 19.152) (JOUE 11/02/05 - L41 - p.25)		
		IFRS 3 (IAS 19.108) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.32)		
		IFRS 4 (IAS 19.7) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.60)		
IAS 20 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.178-183)	Old 1994	IAS 8 (IAS 20.20, 20.21 & 20.22) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.49)		

N.B. La norme IAS 19 a été révisée par l'IASB le 16 décembre 2004. La version publiée dans le Journal officiel de l'Union européenne n'a pas encore intégré ces derniers changements. L'EFRAG a recommandé, le 10 février 2005, l'« enforcement » au niveau européen de ces changements apportés par l'IASB à la norme IAS 19. Ce texte n'a pas encore été publié dans le Journal officiel de l'Union européenne.

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
IAS 21 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.97-109)	New 2003	N.A.	IAS 21 (Old) - 1993 SIC 11 SIC 19 SIC 30	IAS 7.25 & 7.26 IAS 12 Introd. § 1, IAS 12.41 & 12.62 IAS 29.1, 29.8, 29.17, 29.23, 29.31, 29.34, & 29.39 IAS 38.107 IAS 41.50 IFRS 1 - Annexe B - B1A & B1B SIC 7.7 + entrée en vigueur
IAS 22 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.193- 215)	Old 1998	IAS 8 (IAS 22.100) IAS 10 (IAS 22.97) IAS 27 (IAS 22.1) Abrogée par IFRS 3 (JOUE 31/12/04 - L392 - p.20)		
IAS 23 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.215- 219)	Old 1993	IAS 8 (IAS 23.30) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.50)		
IAS 24 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.110- 116)	New 2003	N.A.	IAS 24 (Old) - 1994	IAS 30.58
IAS 26 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.224- 231)	Old 1994	N.A.		
IAS 27 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.117- 125)	New 2003	IFRS 3 (IAS 27.30) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.32) IFRS 5 (IAS 27.12, 27.16, 27.17, 27.18, 27.37, 27.39, 27.40 (a) & 27.40 (b) (JOUE 31/12/04 - L 392 - pp.76-77)	IAS 27 (Old) - 2000 SIC 33	IAS 22.1 SIC 12 (référence + 12.9, 12.10 & 12.11) Généralité (A 4 - Titre)
IAS 28 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.126- 133)	New 2003	IFRS 3 (IAS 28.2, 28.15, 28.23 & 28.33) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.32-33) IFRS 5 (IAS 28.13, 28.14, 28.15, 28.16 & 28.38) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.77)	IAS 28 (Old) - 2000 SIC 3 SIC 20 SIC 33	Généralité (A1 - Titre)
IAS 29 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.243- 248)	Old 1994	IAS 21 (IAS 29.1, 29.8, 29.17, 29.23, 29.31, 29.34, & 29.39) (JOUE 31/12/04 - L394 - pp.107- 108)		

N.B. Le même paragraphe IAS 28.15 a, paradoxalement, été traduit de deux manières différentes selon que l'on examine la disposition C7 de la norme IFRS 5 ou la disposition C9 de la norme IFRS 3. Les deux normes ayant été adoptées en mars 2004, il n'est pas possible de déterminer la traduction à retenir. La version anglaise ne connaît pas ce problème.

Droit comptable

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
IAS 30 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.248- 258)	Old 1994	IAS 24 (IAS 30.58) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.116) IAS 39 (IAS 30.8, 30.10, 30.13, 30.14, 30.23, 30.24, 30.25, 30.26 (b) (iv) & (v), 30.28, 30.43, 30.44, 30.45, 30.46, 30.47, 30.48, 30.49 & 30.58) (JOUE 9/12/04 - L363 - pp.62-64)		
IAS 31 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.134- 143)	New 2003	IFRS 3 (IAS 31.3, 31.11 & 31.43) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.33) IFRS 5 (IAS 31.2, 31.42, 31.43 & 31.44) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.77)	IAS 31 (Old) - 2000	SIC 13 (référence + SIC 13.1) Généralité (A2 – Titre)

N.B. Le même paragraphe IAS 31.43 a, paradoxalement, été traduit de deux manières différentes selon que l'on examine la disposition C8 de la norme IFRS 5 ou la disposition C10 de la norme IFRS 3. Les deux normes ayant été adoptées en mars 2004, il n'est pas possible de déterminer la traduction à retenir. La version anglaise ne connaît pas ce problème.

IAS 32 (JOUE 31/12/04 L393 - pp.4-37)	New 2003	IAS 39 (IAS 32.96) (JOUE 9/12/04 - L363 - p.64)	SIC 5	N.A.
		IFRS 2 (IAS 32.4 (f)) (JOUE 11/02/05 - L41 - p.26)	SIC 16	
		IFRS 3 (IAS 32.4) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.34)	SIC 17	
IAS 32 (suite)		IFRS 4 (IAS 32.4, 32.6, 32.49, 32.86, 32.91 A & Annexe A - AG8) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.57-59)		

N.B. Le même paragraphe IAS 32.4 a, paradoxalement, été traduit de deux manières différentes selon que l'on examine la disposition C4 de la norme IFRS 4 ou la disposition C11 de la norme IFRS 3. Les deux normes ayant été adoptées en mars 2004, il n'est pas possible de déterminer la traduction à retenir. La version anglaise ne connaît pas ce problème.

IAS 33 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.144- 159)	New 2003	IFRS 2 (IAS 33.47A) (JOUE 11/02/05 - L41 - p.26)	IAS 33 (Old) – 1997	N.A
		IFRS 3 (IAS 33.22 & 33.64*) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.34)	SIC 24	

* version française du changement apporté au paragraphe 33.64 peu compréhensible – Voir le texte de base en anglais.

IAS 34 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.279- 288)	Old 1998	IAS 1 (IAS 34.5, 34.12 & 34.13) (JOUE 31/12/04 - L394 - pp.26-27)		
		IAS 8 (IAS 34.17, 34.24, 34.25, 34.27, 34.43 & 34.44)		
		IFRS 3 (IAS 34.16 & 34.18) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.34)		

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
IAS 35 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.288- 296)	Old 1998	IAS 1 (IAS 35.39 & 35.40)		
		IAS 8 (IAS 35.41, 35.42 & 35.50)		
		IAS 10 (IAS 35.32)		
		Abrogée par IFRS 5 (JOUE 31/12/04 - L392 - p.70)		

IAS 36 (JOUE 31/12/04 L392 - pp.83-119)	New 2004	IAS 8 (IAS 36 Introd. § 13, IAS 36.120 & 36.121)	IAS 36 (Old) -1998	IAS 16 – Annexe modifiant IAS 36.4, 36.9, 36.34, 36.37, 36.38, 36.41, 36.42, 36.59, 36.96 & 36.104
		IAS 16 – Annexe (IAS 36.4, 36.9, 36.34, 36.37, 36.38, 36.41, 36.42, 36.59, 36.96 & 36.104)		
		IAS 39 (IAS 36.1)		
		IFRS 5 (IAS 36.1, 36.2, 36.5, 36.9) (IAS 36 – Généralité (C10) – IAS 36.2, 36.3, 36.6, 36.12)		

N.B. La norme IFRS 5 énumère une liste de diverses adaptations apportées à la norme IAS 36 (C9 & C10). Ces différentes adaptations ont déjà été intégrées dans la norme IAS 36 publiée, à l'exception de la nouvelle disposition reprise sous le paragraphe IAS 36.3 (point C10 de la norme IFRS 5).

IAS 37 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.320- 336)	Old 1998	IAS 8 (IAS 37.94) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.51)		
		IAS 10 (IAS 37 Introd. § 18, 37.75 & 37.96) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.59)		

IAS 37 (suite)		IAS 16 (IAS 37.14) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.75)		
		IAS 39 (IAS 37.1 & 37.2) (JOUE 9/12/04 - L363 - p.65)		
		IFRS 3 (IAS 37.5) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.35)		
		IFRS 4 (IAS 37.1 (b), 37.2, 37.4 & 37.5 (e)) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.60)		
		IFRS 5 (IAS 37.9) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.79)		

IAS 38 (JOUE 31/12/04 L392 - pp.120- 145)	New 2004	IAS 8 (IAS 38.120)	IAS 38 (Old) - 1998	N.A.
		IAS 16 (IAS 38 Introd. § 7, IAS 38.7, 38.18, 38.18A, 38.24, 38.24A, 38.24B, 38.24C, 38.24D, 38.34, 38.34A, 38.34B, 38.35, 38.54, 38.60, 38.61, 38.62, 38.76, 38.77, 38.79, 38.80, 38.88, 38.89, 38.90, 38.93, 38.93A, 38.94, 38.95, 38.103, 38.104, 38.104A, 38.104B, 38.104C, 38.105, 38.106, 38.107, 38.111, 38.113, 38.121A)		
		IAS 21 (IAS 38.107) IFRS 2 (IAS 38.7, 38.26)		

Droit comptable

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
IAS 38 (suite)		IFRS 5 (IAS 38.2, 38.79, 38.106 & 38.107)		
IAS 39 (JOUE 9/12/04 L363 - pp.5-65)	New 2004	IFRS 2 (IAS 39.2 (j)) (JOUE 11/02/05 - L41 - p.26) IFRS 3 (IAS 39.2) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.35) IFRS 4 (IAS 39.2, 39.3, 39.9, 39.10, & Annexe A - AG 1, AG 4, AG 4A, AG 12A, AG 30, AG 33) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.57-60)		IAS 12.20 IAS 18.30 & 18.31 IAS 30.8, 30.10, 30.13, 30.14, 30.23, 30.24, 30.25, 30.26 (b) (iv) & (v), 30.28, 30.43, 30.44, 30.45, 30.46, 30.47, 30.48, 30.49 & 30.58 IAS 32.96 IAS 36.4 IAS 37.1 & 37.2 IFRS 1.13, 1.25A, 1.27, 1.27A, 1.30, 1.36A & 1.43A*)

* La version française du Journal officiel fait référence à l'adjonction d'un paragraphe 1.47A. Il faut lire 1.43A.

IAS 40 (JOUE 31/12/04 L394 - pp.160-175)	New 2003	IFRS 2 (IAS 40.5) (JOUE 11/02/05 - L41 - p.24) IFRS 4 (IAS 40.30, 40.32A, 40.32B, 40.32C & 40.75(f)(iv)) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.60-61) IFRS 5 (IAS 40.9, 40.56, 40.76 & 40.79) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.80-81)	IAS 40 (Old) - 2000	N.A.
--	-------------	---	------------------------	------

IAS 41 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.376-385)	Old 2001	IAS 1 (IAS 41.39, 41.53) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.27) IAS 21 (IAS 41.50) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.109) IFRS 5 (IAS 41.30 & 41.50) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.81)		
--	-------------	--	--	--

IFRS 1 (JOUE 17/4/04 L111 - pp.5-17)	Old 2003	IAS 8 (Annexe A - définition de « IFRS » + généralité (A21)) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.52) IAS 16 (IFRS 1.24) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.73) IAS 21 (IFRS 1 - Annexe B - B1A & B1B) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.109) IAS 39 (IFRS 1.13, 1.25A, 1.27, 1.27A, 1.30, 1.36A & 1.43A*) (JOUE 9/12/04 - L363 - pp.60-61) IFRS 2 (IFRS 1.12, 1.13, 1.25B & 1.25C) (JOUE 11/02/05 - L41 - pp.26-27) IFRS 3 (IFRS 1 - Annexe B - B1) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.27) IFRS 4 (IFRS 1.12, 1.13, 1.25D & 1.36A) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.61-62)		
--	-------------	--	--	--

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
IFRS 1 (suite)		IFRS 5 (IFRS 1.12 , 1.26 , 1.34A & 1.34B) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.81-82) IFRIC 1 (IFRS 1.12 , 1.33 (h) & (i) , 1.33 (j) , 1.25E) (JOUE 31/12/04 - L393 - p.41)		

* La version française du Journal officiel fait référence à l'adjonction d'un paragraphe 1.47A. Il faut lire 1.43A.

IFRS 2 (JOUE 11/02/05 L41 - pp.4-27)	New 2004	N.A.	N.A.	IAS 12.57 , 12.68A , 12.68B & 12.68C)
				IAS 16.6
				IAS 19 - Introd. § 2 & § 11 , IAS 19.1 , 19.3 , 19.4 , 19.7 , 19.22 , 19.144 à 19.152
				IAS 32.4 (f)
				IAS 33.47 A
				IAS 38.7 & 38.26
				IAS 39.2 (j)
				IAS 40.5 IFRS 1.12 , 1.13 , 1.25B & 1.25C

IFRS 3 (JOUE 31/12/04 L392 - pp.4-36)	New 2004	IFRS 5 (IFRS 3.36) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.82)	IAS 22 (Old)	Généralité IAS 12 – Introd. §§ 1, 6 & 9 - Objectif § 3 - IAS 12.15 , 12.18 , 12.19 , 12.21 , 12.21A , 12.21B , 12.22 , 12.24 , 12.26 , 12.32 , 12.58 , 12.66 , 12.67 , 12.68 & 12.68C) IAS 14 - Introd. § 2 , IAS 14.19 & 14.21
			- 1998	
			SIC 9	
			SIC 22	
			SIC 28	

IFRS 3 (suite)				IAS 16.64
				IAS 19.108
				IAS 27.30
				IAS 28.2 , 28.15 , 28.23 & 28.33
				IAS 31.3 , 31.11 & 31.43
				IAS 32.4
				IAS 33.22 & 33.64*
				IAS 34.16 & 34.18
				IAS 37.5
				IAS 39.2 IFRS 1 - Annexe B - B1 SIC 32.8 , 32.9 & 32.10 & entrée en vigueur

* version française du changement peu compréhensible – Voir le texte de base en anglais.

IFRS 4 (JOUE 31/12/04 L392 - pp.37-62)	New 2004	N.A.	N.A.	IAS 18.6
				IAS 19.7
				IAS 32.4 , 32.6 , 32.49 , 32.86 , 32.91 A & Annexe A - AG8
				IAS 37.1 (b) , 37.2 , 37.4 & 37.5 (e)
				IAS 39.2 , 39.3 , 39.9 , 39.10 , & Annexe A - AG 1 , AG 4 , AG 4A , AG 12A , AG 30 & AG 33
				IAS 40.30 , 40.32A , 40.32B , 40.32C & 40.75(f)(iv)

Droit comptable

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
IFRS 4 (suite)				IFRS 1.12, 1.13, 1.25D & 1.36A SIC 27.7
IFRS 5 (JOUE 31/12/04 L392 - pp.63-82)	New 2004	N.A.	IAS 35 - 1998	IAS 1.68, 1.68A, 1.81 & 1.87 IAS 10.22 IAS 14.52, 14.52A, 14.67 IAS 16.3, 16.55, 16.73 & 16.79 IAS 17.41 A IAS 27.12, 27.16, 27.17, 27.18, 27.37, 27.39, 27.40 (a) & 27.40 (b) IAS 28.13, 28.14, 28.15, 28.16 & 28.38 IAS 31.2, 31.42, 31.43 & 31.44 IAS 36.1, 36.2, 36.5, 36.9 IAS 36 - Généralité (C10) - IAS 36.2, 36.3, 36.6, 36.12 IAS 37.9 IAS 38.2, 38.79, 38.106 & 38.107 IAS 40.9, 40.56, 40.76 & 40.79 IAS 41.30 & 41.50 IFRS 1.12, 1.26, 1.34A & 1.34B IFRS 3.36

N.B. La norme IFRS 5 énumère une liste de diverses adaptations apportées à la norme IAS 36 (C9 & C10). Ces différentes adaptations ont déjà été intégrées dans la norme IAS 36 publiée, à l'exception de la nouvelle disposition reprise sous le paragraphe IAS 36.3 (point C10 de la norme IFRS 5).

L'IASB a adopté le 9 décembre 2004 la norme IFRS 6. Ce texte n'a pas encore été publié dans le Journal officiel de l'Union européenne. L'EFRAG a recommandé, le 10 février 2005, l'« enforcement » au niveau européen de cette norme IFRS 6 adoptée par l'IASB. Cette norme IFRS 6 devrait entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 2006.

Interprétations

Légende :

Gras = Modification d'une disposition ancienne**Gras + souligné** = Ajout d'une nouvelle disposition*Italique* = Suppression d'une disposition ancienne~~Barre~~ = Changement dont il ne convient pas de tenir compte.

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
SIC 1 (JOUE 13/10/03 L261 - p.386)	1997	intégré dans IAS 2 – abrogé		
SIC 2 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.386- 387)	1997	intégré dans IAS 8 – abrogé		
SIC 3 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.387- 388)	1997	intégré dans IAS 28 – abrogé		
SIC 6 (JOUE 13/10/03 L261 - p.388)	1997	intégré dans IAS 16 – abrogé		
SIC 7 (JOUE 13/10/03 L261 - p.389) complète IAS 21	1997	IAS 21 (SIC 7.7) (JOUE 31/12/04 - L394, p.109)		
SIC 8 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.389- 390)	1998	intégré dans IFRS 1 – abrogé		
SIC 9 (JOUE 13/10/03 L261 - p.391)	1998	intégré dans IFRS 3 – abrogé		
SIC 10 (JOUE 13/10/03 L261 - p.392) complète IAS 20	1998	N.A.		
SIC 11 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.392- 393)	1998	intégré dans IAS 21 - abrogé		

Droit comptable

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
SIC 12 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.393- 395) complète IAS 27	1998	IAS 8 (entrée en vigueur) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.51) IAS 27 (référence + SIC 12.9, 12.10, & 12.11) (JOUE 31/12/04 - L394 - pp.124- 125)		

L'IASB a adopté le 11 novembre 2004 une modification de la SIC 12. Ce texte n'a pas encore été publié dans le Journal officiel de l'Union européenne. L'EFRAG a recommandé, le 4 janvier 2005, l'« enforment » au niveau européen de cette modification de la SIC 12 adoptée par l'IASB. Cette disposition devrait entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 2005.

SIC 13 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.395- 396) complète IAS 31	1998	IAS 8 (entrée en vigueur) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.51) IAS 16 (SIC 13.5 & 13.6 + entrée en vigueur) (JOUE 31/12/04 - L394 - pp.81-82) IAS 31 (référence + SIC 13.1) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.143)		
---	------	--	--	--

SIC 14 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.396- 397)	1998	intégré dans IAS 16 – abrogé		
--	------	------------------------------	--	--

SIC 15 (JOUE 13/10/03 L261 - p.398) complète IAS 17	1999			
--	------	--	--	--

SIC 18 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.398- 399)	1999	intégré dans IAS 8 – abrogé		
--	------	-----------------------------	--	--

SIC 19 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.399- 401)	2000	intégré dans IAS 21 - abrogé		
--	------	------------------------------	--	--

SIC 20 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.401- 402)	1999	intégré dans IAS 28 – abrogé		
--	------	------------------------------	--	--

SIC 21 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.402- 403) complète IAS 12	1999	IAS 8 (entrée en vigueur) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.52) IAS 16 (SIC 21.3, 21.4 & 21.5) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.82)		
---	------	--	--	--

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
SIC 22 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.403- 405)	1999	intégré dans IFRS 3 – abrogé		
SIC 23 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.405- 406)	1999	intégré dans IAS 16 – abrogé		
SIC 24 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.406- 407)	2000	intégré dans IAS 33 – abrogé		
SIC 25 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.407- 408) complète IAS 12	1999	IAS 8 (entrée en vigueur) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.52)		
SIC 27 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.408- 410) complète IAS 12	2000	IAS 8 (entrée en vigueur) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.52) IFRS 4 (SIC 27.7) (JOUE 31/12/04 - L392 - p.62)		
SIC 28 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.410- 412)	2001	intégré dans IFRS 3 – abrogé		
SIC 29 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.412- 413) complète IAS 1	2001			
SIC 30 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.413- 415)	2001	intégré dans IAS 21 - abrogé		
SIC 31 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.415- 416) complète IAS 18	2001	IAS 8 (entrée en vigueur) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.52)		
SIC 32 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.416- 418) complète IAS 38	2001	IAS 1 (SIC 32.5) (JOUE 31/12/04 – L394 – p. 27) IAS 16 (SIC 32.9) (JOUE 31/12/04 - L394 - p.82)		

Droit comptable

Norme / Interprétation	Date	Changements ultérieurs	Norme ayant annulé	Norme ayant modifié
SIC 32 (suite)		IFRS 3 (SIC 32.8, 32.9 & 32.10 & entrée en vigueur) (JOUE 31/12/04 - L392 - pp.35-36)		
SIC 33 (JOUE 13/10/03 L261 - pp.418-420)	2001	intégré dans IAS 28 – abrogé		
IFRIC 1 (JOUE 31/12/04 L393 - pp.38-41) complète IAS 1, IAS 8, IAS 16, IAS 23, IAS 36 & IAS 37	2004	N.A.		IFRS 1.12, 1.33 (h) & (i), <u>1.33 (j)</u> & <u>1.25E</u>

L'IASB a adopté le 25 novembre 2004 l'IFRIC 2. Ce texte n'a pas encore été publié dans le Journal officiel de l'Union européenne. L'EFRAG a recommandé, le 17 janvier 2005, l'« enforcement » au niveau européen de cette interprétation IFRIC 3 adoptée par l'IASB. Cette interprétation devrait entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 2005.

L'IASB a adopté le 2 décembre 2004 l'IFRIC 3. Ce texte n'a pas encore été publié dans le Journal officiel de l'Union européenne et n'a pas encore fait l'examen par l'EFRAG. Cette interprétation IFRIC 3 devrait entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} mars 2005.

L'IASB a adopté le 2 décembre 2004 l'IFRIC 4. Ce texte n'a pas encore été publié dans le Journal officiel de l'Union européenne. L'EFRAG a recommandé, le 15 février 2005, l'« enforcement » au niveau européen de cette interprétation IFRIC 3 adoptée par l'IASB. Cette interprétation devrait entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 2006.

L'IASB a adopté le 16 décembre 2004 l'IFRIC 5. Ce texte n'a pas encore été publié dans le Journal officiel de l'Union européenne. L'EFRAG a recommandé, le 15 février 2005, l'« enforcement » au niveau européen de cette interprétation IFRIC 3 adoptée par l'IASB. Cette interprétation devrait entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 2006.